

1. *Débitrice:* **Lemanor SA**, rue du Rhône 69, 1204 **Genève**

2. *Remarques:* fabrication, achat, vente, consignation, représentation, importation et exportation de joaillerie, pierre fines et pierres précieuses, bijouterie et branches annexes ainsi qu'achat et vente d'horlogerie.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-2)

Pour tout renseignement: Mme G. Stanislas, tél. 022 327 72 55.

Office des faillites
1227 Carouge

(01255344)